

Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)

Elaboré à partir du travail du
bureau d'étude IDE
MARS 2022



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE	4
OBJECTIFS DE REDUCTION	31
LES MESURES À PRENDRE	32
Tableau synthétique des actions	32
Tableau synthétique des moyens humains à mobiliser	33
Tableau synthétique des moyens financiers à mobiliser	34
LES INDICATEURS DE SUIVI DU PLPDMA	36
GLOSSAIRE	37

INTRODUCTION

La prévention de la production des déchets constitue un axe prioritaire des politiques publiques de l'environnement depuis les lois « Grenelle I et II » de 2009 et 2010.

Depuis 2015 (parution de la loi de transition énergétique pour la croissance verte), la politique française de prévention des déchets s'intègre aussi dans le cadre plus large de la transition vers l'économie circulaire et l'utilisation efficace des ressources.

En 2020, la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) a encore renforcé le rôle de la prévention en affichant notamment un objectif de réduction de 13% des quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2030 par rapport à 2010. Concrètement, la prévention consiste à mettre en œuvre des actions visant à réduire la quantité et/ou la nocivité des déchets. Ainsi, la Communauté de Communes du Frontonnais répond à ses obligations et met en place son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés pour travailler pleinement à cette dynamique.



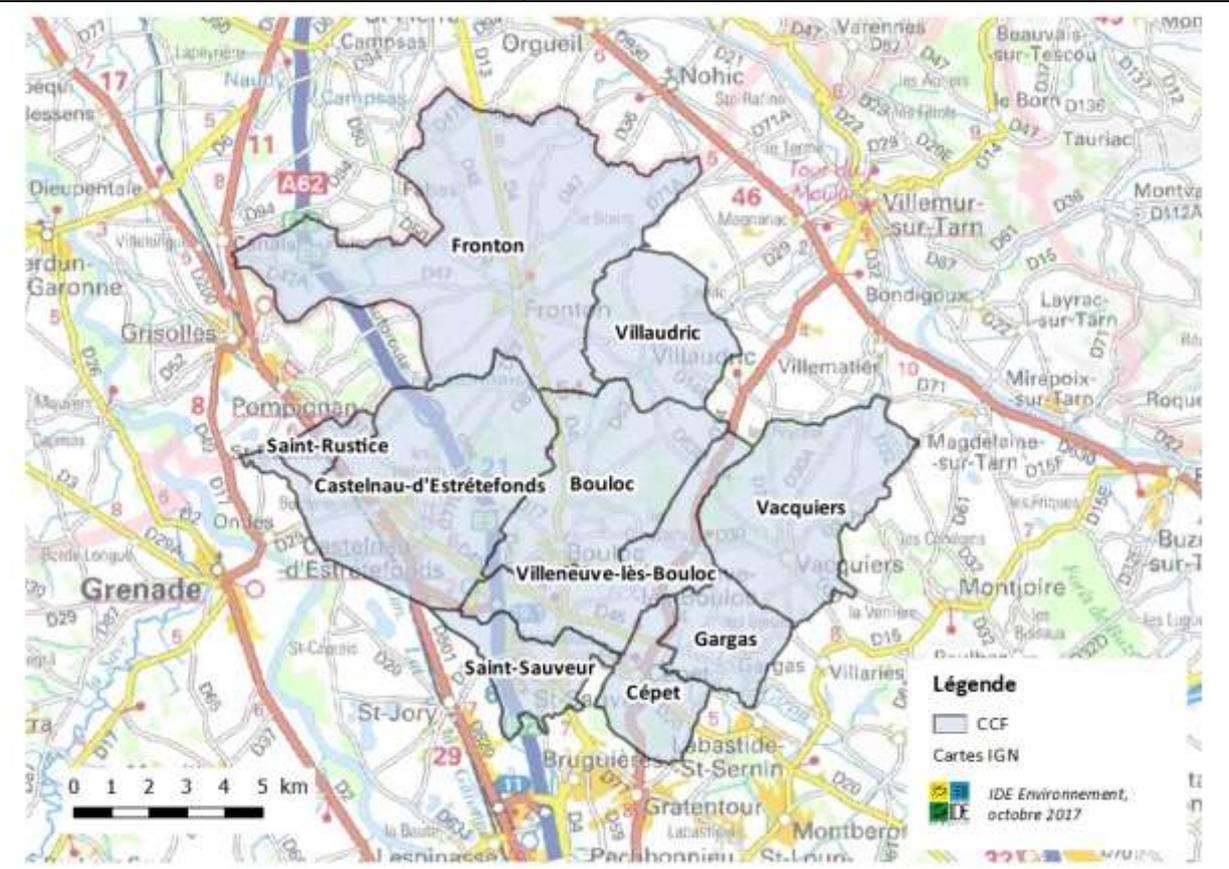
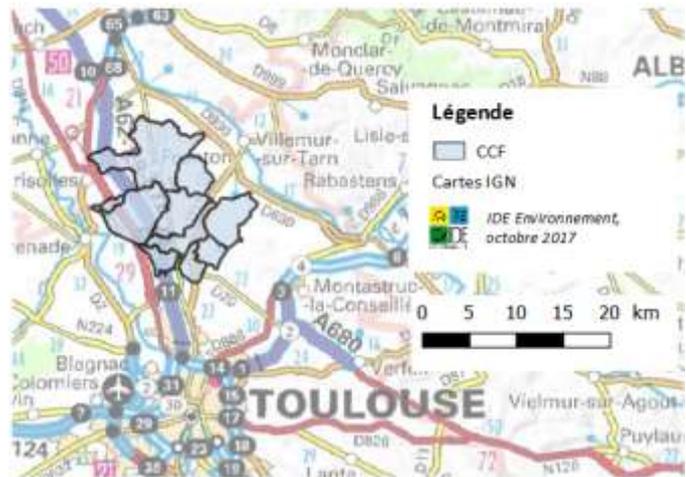
DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

A – DIAGNOSTIC GENERAL

Caractéristiques générales du territoire

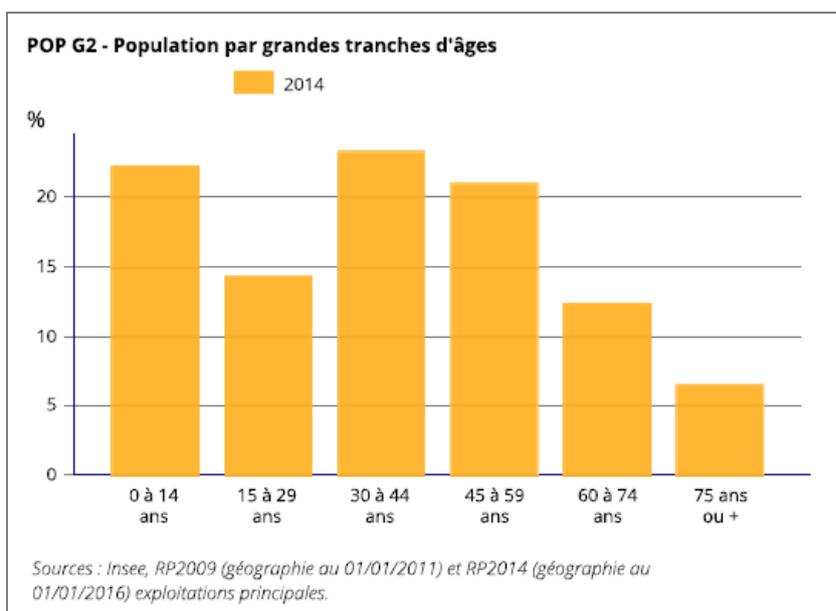
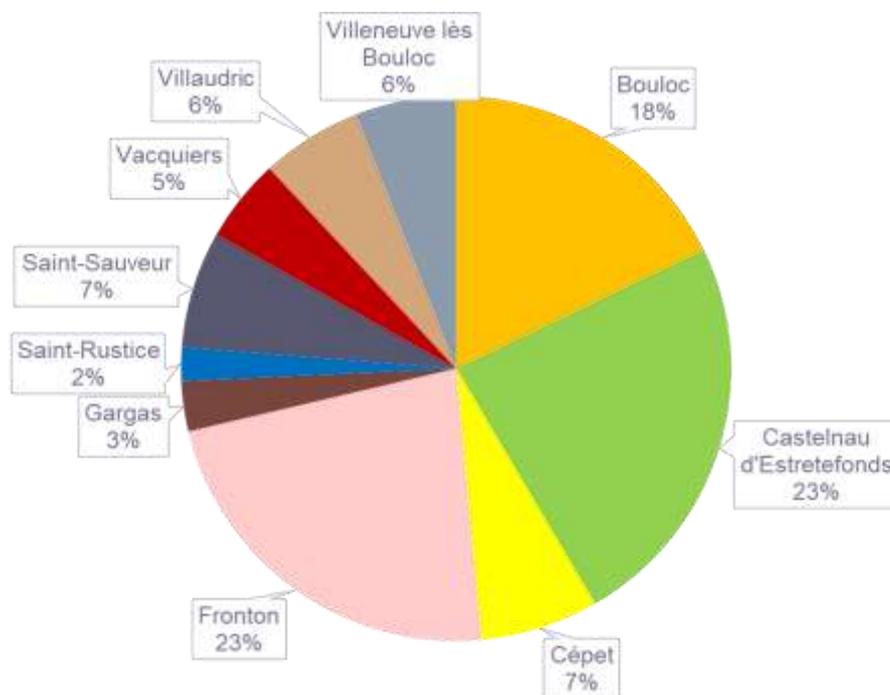
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONTONNAIS

NOMBRE DE COMMUNES : 10
(au 1^{er} janvier 2022)



✓ **POPULATION : 26 724 HABITANTS EN 2021** (population municipale légale 2018 INSEE en vigueur au 1er janvier 2021)

La population n'est pas répartie équitablement sur les 10 communes. Trois d'entre elles regroupent 64% de la population : Castelnau d'Estrétefonds, Fronton et Bouloc

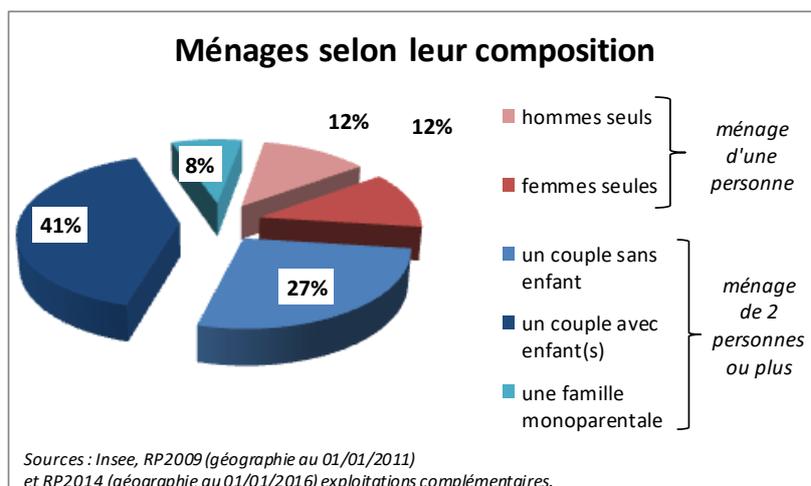


- Les « - de 15 ans » représentent 22% de la population
- Les « + de 60 ans » représentent 19% de la population

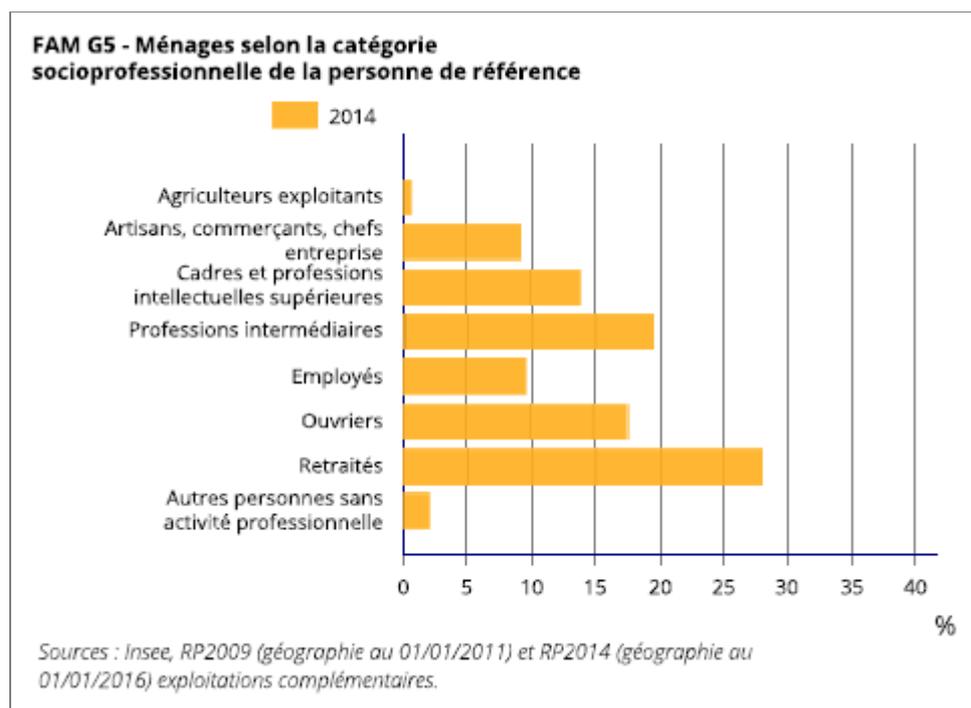
- La population augmente fortement. Entre 2009 et 2014, le taux annuel moyen de + 1,8% (dont 0,6% dû au solde naturel).

✓ LES MENAGES DU TERRITOIRE

- Près de 74% de ménages de 2 personnes et plus



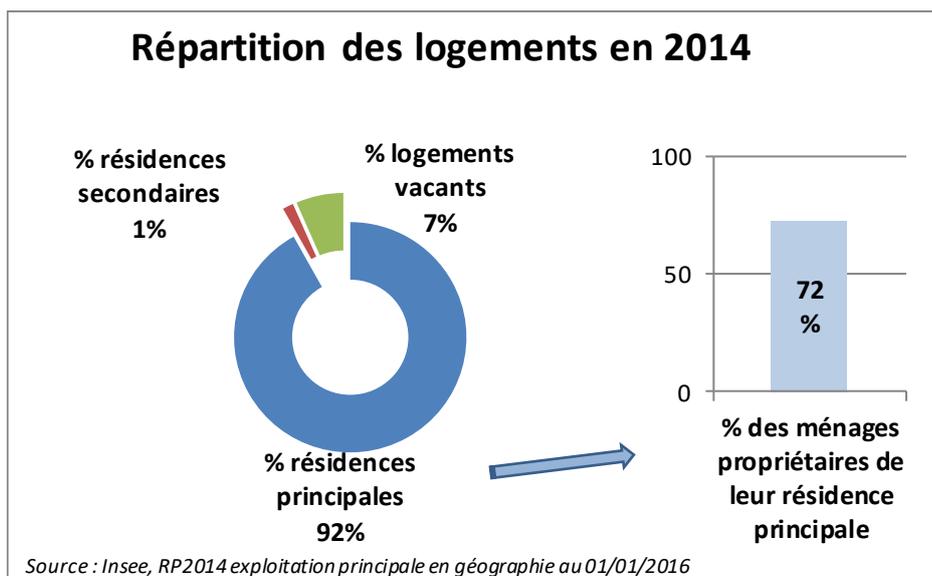
- La proportion de ménages retraités est assez forte (près de 30%),
- Les professions intermédiaires sont la 2^{ème} catégorie la plus représentée mais celles des ouvriers est relativement proche.



- 63% des ménages fiscaux sont imposés. Le taux de pauvreté en 2013 est de 8%. (Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2014)

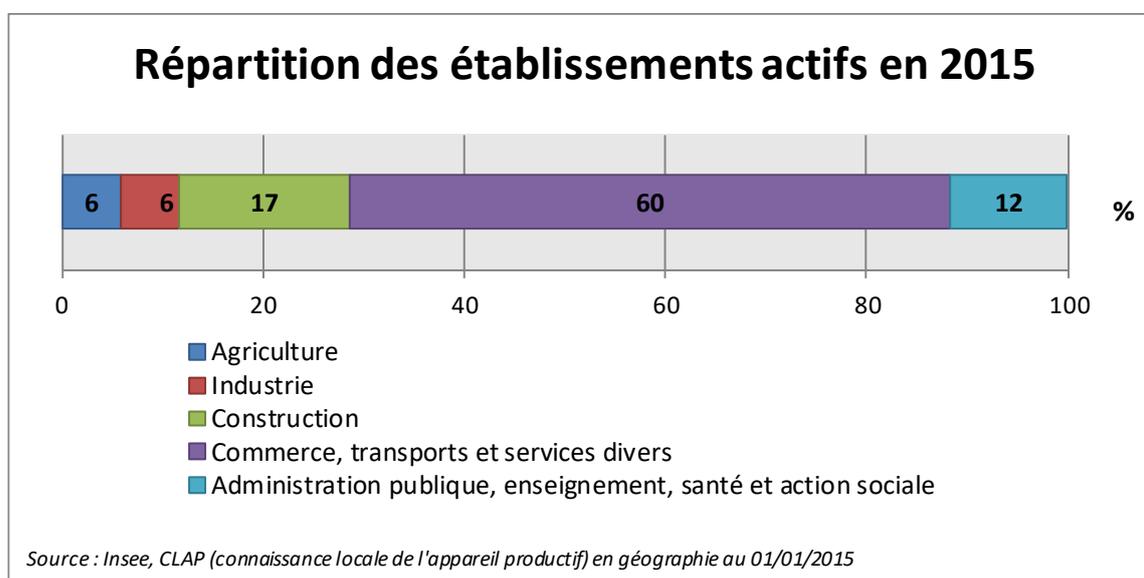
✓ HABITAT

La CCF est constituée principalement d'un habitat pavillonnaire : **82% de maisons et 17% d'appartements** avec peu de résidences secondaires et de logements vacants : **92% de résidences principales**. Enfin, **72%** des ménages sont propriétaires de leur résidence principale.



✓ L'APPAREIL PRODUCTIF ET LES ETABLISSEMENTS DU TERRITOIRE

- Le commerce, le transport et les services divers représentent 60% des établissements du territoire. Le secteur tertiaire est donc particulièrement développé.



- ⇒ Une forte démographie (+1,8%/an),
- ⇒ Une répartition assez équitable des différentes catégories socioprofessionnelles, qui transparaît dans le pourcentage de ménages fiscaux imposés qui n'est ni élevé, ni particulièrement bas (63% de ménages fiscaux imposés), mais aussi une forte proportion de retraités.
- ⇒ Une prédominance de maisons (82%) et une majorité de propriétaires (72% des ménages propriétaires de leur résidence principale)

Caractéristiques de la collectivité

✓ **COMPOSITION DU SERVICE DECHETS**

Le service Protection de l'Environnement possède un effectif de 24 agents, placés sous la responsabilité du Directeur des Services techniques, répartis comme suit :

- 4 chauffeurs titulaires
- 4 chauffeurs remplaçants / ripeurs
- 9 ripeurs
- 1 responsable gestion et valorisation des déchets
- 1 coordinateur collecte
- 1 responsable stratégie environnementale
- 1 ambassadeur du tri
- 1 agent technique pour l'entretien du bâtiment et des camions
- 1 secrétaire administrative

(Source : données Rapport d'activité du pôle environnement de la CCF 2020)

✓ **AUTRES COMPETENCES EXERCEES PAR LA COLLECTIVITE**

La CCF emploie 130 agents au total, dont 60 aux services techniques. Les compétences exercées par la collectivité sont présentées ci- dessous.

I - COMPETENCES OBLIGATOIRES :

1. En matière d'aménagement de l'espace

- - Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ;
- - Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;

2. En matière de développement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 ;
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;

3. Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

4. Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

5. Autres compétences obligatoires

- - Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

II - COMPETENCES OPTIONNELLES :

1. Politique du logement et du cadre de vie

2. Création, aménagement et entretien de la voirie

- Création, l'aménagement et l'entretien des voies et de leurs dépendances, des places et des parkings d'intérêt communautaire.
3. **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;**
 4. **Action sociale d'intérêt communautaire**
 5. **Equipements culturels et sportifs :**
 - Ecole de musique intercommunale
 - Etude des piscines couvertes
 - Mise à disposition de matériel et moyens
 6. **Action sociale d'intérêt communautaire :**
 - Aide à la personne
 - Chantier d'insertion
 - Forum social
 - Gestion et attribution des logements d'urgence

III - COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES

1. **En matière de développement touristique**
 - Création, aménagement, balisage et entretien des sentiers de randonnée à l'exception de ceux inscrits dans le schéma départemental et des pistes cyclables
 - Création et gestion des équipements et services touristiques.
2. **Etablissement et exploitation d'infrastructures de communications électroniques**
 - Etablissement et mise à disposition des opérateurs ou des utilisateurs de réseaux indépendants d'infrastructures destinées à recevoir des réseaux (fourreaux, pylones, chambres de tirage ...) et des câbles (fibre optique ...)
 - Etablissement et exploitation de réseaux de communications électroniques et notamment :
 - Mise à disposition de fourreaux
 - Location de fibre optique noire
 - Hébergement d'équipements d'opérateurs
 - Fourniture de ligne DSL aux fournisseurs d'accès internet
 - Accès et collecte à très haut débit (fibre optique)
 - Fourniture de services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas de carence de l'initiative privée.
3. **En matière de déchets ménagers et déchets assimilés**
 - Gestion post-exploitation de l'ancienne installation de traitements des ordures ménagères de Villeneuve-lès-Bouloc, y compris le volet de la demande de l'énergie.
4. **En matière de réseau pluvial**
 - Création et entretien des réseaux et ouvrages du réseau des eaux pluviales au lieu et place de ses communes membres.
5. **En matière de parkings**

- Création, aménagement et entretien des parkings ouverts au public, non clos, au lieu et place des communes membres.

6. Mise en œuvre d'un Système d'Information Géographique (SIG)

(Source : <http://www.cc-dufrontonnais.fr/index.php/qui-sommes-nous/les-statuts>)

✓ **ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT**

Concernant l'enseignement primaire, le territoire comporte 19 écoles pour un effectif de 3 160 élèves.

Commune	Nombre Ecoles	Effectifs Ecoles
Bouloc	2	516
Castelnau-d'Estrétefonds	3	873
Cépet	1	170
Fronton	4	657
Gargas	1	40
Saint-Rustice	1	42
Saint-Sauveur	2	320
Vacquiers	2	139
Villaudric	2	186
Villeneuve-lès-Bouloc	1	217

Concernant l'enseignement secondaire, il y a 1 collège (690 élèves), et un lycée général (1 171 élèves) à Fronton.

Il y a donc sur le territoire environ 5 000 élèves.

(Source : Rectorat de l'Académie de Toulouse)

Le territoire comporte aussi 4 Centres d'Animation Jeunesse, pour les jeunes de 11 à 17 ans, sur les communes de Bouloc, Castelnau d'Estrétefonds, Fronton et Villaudric.

✓ **PETITE ENFANCE**

Le territoire comporte 3 structures multi-accueils situés à Bouloc (gérée par l'association Babillage - 22 places), Castelnau d'Estrétefonds (délégation de service public à la Mutualité Française - 50 places) et Fronton (en gestion directe - 40 places).

A cela s'ajoute le multi-accueil BéBéBiz Graine d'éveil, situé sur la zone Eurocentre de Castelnau d'Estrétefonds (à hauteur de 15 places) et hors territoire, le multi-accueil BéBéBiz Les Coccinelles, situé sur la zone Euronord de Bruguières (à hauteur de 8 places).

Le territoire dispose également de 3 Relais Assistantes Maternelles, à Bouloc, Castelnau d'Estrétefonds, Fronton, ainsi qu'un RAM itinérant. 246 assistantes maternelles sont agréés (Source : Rapport d'activité CCF 2015).

(Source : <http://www.cc-dufrontonnais.fr/index.php/solidarite/enfance-et-jeunesse>)

✓ **ETABLISSEMENT DE SANTE ET D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGEES**

Le territoire d'étude compte **302 places d'accueil pour personnes âgées** dont 236 places en EHPAD :

- EHPAD public St Joseph à Fronton (42 places),
- EHPAD privé Résidence les Serpolets à Cépet (44 places),
- EHPAD privé Résidence Castel Girou à Cépet (80 places),
- EHPAD privé Notre Dame du Bon Accueil à Castelnau d'Estretfonds (70 places),
- Foyer logement public Le Mas des Orangers à Fronton (66 places),

(Source : <https://essentiel-autonomie.humanis.com/>)

Un service de portage de repas à domicile existe. En 2015, 24 341 repas ont été livrés (moyenne de 76 repas/jour en semaine et 44 repas/jour le week-end). Ce service est assuré en liaison froide (les repas sont fournis par la société ANSAMBLE),

✓ **ZONES D'ACTIVITES ET SECTEURS D'ACTIVITES**

La CCF n'a pas établi d'annuaire des professionnels du secteur de la réparation, du réemploi et de la location.

La CCF dispose par ailleurs d'un service Chantier d'Insertion. Les salariés du Chantier d'Insertion réalisent sur les 10 communes des travaux d'utilité publique dans des domaines variés tels que l'environnement et les espaces verts ou le petit bâtiment. En 2015, 29 salariés ont été présentés sur les chantiers.

La ville de Fronton a élaboré un annuaire des entreprises et commerçants (<https://www.mairie-fronton.fr/vie-economique/annuaire-entreprises-commerçants/>). On y recense notamment des dépanneurs informatiques et 1 dépanneur d'électroménager.

Il existe plusieurs zones d'activités économiques dont la grande Zone d'activité « Eurocentre » sur les communes de Bouloc, Castelnau d'Estretfonds et Villeneuve-lès-Bouloc. On peut ensuite lister les ZA suivantes :

- Fronton : ZA de la Dourdenne
- Saint-Sauveur : ZA de l'Hobbit et ZA de Bordevieille
- Bouloc : ZA de la Gravière

✓ **TOURISME ET LOISIRS**

On recense notamment sur le territoire :

- 1 Office de Tourisme à Fronton,
- 1 cinéma à Fronton,
- 1 médiathèque et une ludothèque à Fronton,
- De nombreux sentiers de randonnées...

Pour ce qui est des hébergements, on dénombre sur :

- Bouloc :
 - Gîte de la Galère
 - Gîte la Ferme
- Castelnau d'Estretfonds :
 - Hotel Eurocentre

- Domaine Saint Guilhem
- Saint-Sauveur :
 - Camping La Mule
 - La Castellane
- Vacquiers :
 - Domaine la Baraque
 - Gîte de l'Etang de la Borgno
 - Villa des pins
- Villaudric :
 - Les vergers de la Pandoule
 - Les Brouillous
 - Gîte de Bellouguet
- Villeneuve :
 - Les clos d'Angages.

✓ **MARCHES ET MANIFESTATIONS ANNUELLES**

La commune de Fronton dispose d'un marché hebdomadaire le jeudi matin, de plein vent. Il rassemble une centaine de commerçants non sédentaires et 35 producteurs locaux sous la Halle.

(Source : <http://www.marchedefrance.org> et <https://www.mairie-fronton.fr/vie-economique/le-marche/>)

✓ **TISSU ASSOCIATIF**

La Communauté de Communes n'a pas d'annuaire des associations. Par contre, la ville de Fronton en a un. Y sont recensées :

- 6 associations culturelles,
- 26 associations de loisirs,
- 1 comité des fêtes,
- 10 associations sociales et diverses,
- 26 associations sportives.

(Source : <https://www.mairie-fronton.fr/annuaire-des-associations/>)

En outre, il existe 2 jardins partagés sur le territoire : sur Castelnaud et sur Bouloc.

Première analyse :

Sur l'organisation institutionnelle de la Communauté de Communes :

- un nombre conséquent d'agents dans la CC (130) pour 10 communes et 26 724 habitants
- des moyens humains limités : 2 animateurs tri et prévention

Sur le territoire :

- Une forte démographie (+1,8%/an),
- Une population assez bien équilibrée du point de vue de l'âge,
- Des catégories socioprofessionnelles de ménages bien réparties,
- Une prédominance des pavillons et de propriétaires,
- Un grand nombre d'établissements d'accueil pour personnes âgées, 3 sur 5 privés : producteurs de textiles sanitaires difficiles à mobiliser,

Les premières cibles (sans classement hiérarchique / ordre d'importance)

- Les communes de la communauté de communes ainsi que la centaine d'agents employés
- Les familles avec une cible particulière sur la petite enfance et les établissements scolaires

B – DIAGNOSTIC DECHETS

✓ LES PRINCIPAUX GISEMENTS DE DECHETS

Flux CCF (et d'une partie de l'ancien SIVOM du Girou)		2010 (population municipale Insee en vigueur 2010)	2011 (population municipale Insee en vigueur 2011)	2012 (population municipale Insee en vigueur 2012)	2013 (population municipale Insee en vigueur 2013)	2014 (population municipale Insee en vigueur 2014)	2015 (population municipale Insee en vigueur 2015)	2016 (population municipale Insee en vigueur 2016)	2017 (population municipale Insee en vigueur 2016)	2018 (population municipale Insee en vigueur 2016)	2019 (population municipale Insee en vigueur 2016)	2020 (population municipale Insee en vigueur 2016)
Population (Nb d'habitants)		26 784	22 523	23 007	23 486	23 750	24 096	24 609	25 102	25 509	25 885	26 335
Ordures Ménagères et Assimilés												
Ordures Ménagères (OMR)	Tonnage	7236	5883	6035	6370	6317	6054	5620	5782	6035	6048	6320
	Ratio kg/hab	270	261	262	271	266	251	228	230	237	234	240
Collecte séparée (CS)	Tonnage	1501	1319	1269	1288	1330	1445	1784	1838	1928	2048	2105
	Ratio kg/hab	56	59	55	55	56	60	72	73	76	79	80
Emballages ménagers/ journaux	Tonnage	886	771	722	730	760	862	1144	1210	1237	1288	1279
	Ratio kg/hab	33	34	31	31	32	36	46	48	48	50	49
Verre	Tonnage	614	548	548	558	570	583	640	628	691	760	826
	Ratio kg/hab	23	24	24	24	24	24	26	25	27	29	31
TOTAL OMA (OMR + CS)	Tonnage	8737	7202	7304	7658	7647	7499	7404	7620	7963	8096	8425
	Ratio kg/hab	326	320	317	326	322	311	301	304	312	313	320

***OMA** : les OMA sont constituées des Ordures Ménagères Résiduelles (part des ordures ménagères collectées en mélange restant après collectes séparées) et des Collectes Séparées (CS)

****DMA** : Ce sont les OMA auxquels on ajoute les déchets collectés en déchèterie soit la totalité des déchets des ménages et des activités économiques pris en charge par le service public. Pour les déchèteries, un ratio de production par habitant est calculé pour l'ensemble du territoire de la zone A de DECOSSET comportant des déchèteries ouvertes à tous ces habitants (de la zone A); et le tonnage est recalculé à l'échelle de la Communauté de Communes pour le nombre d'habitants de celle-ci.

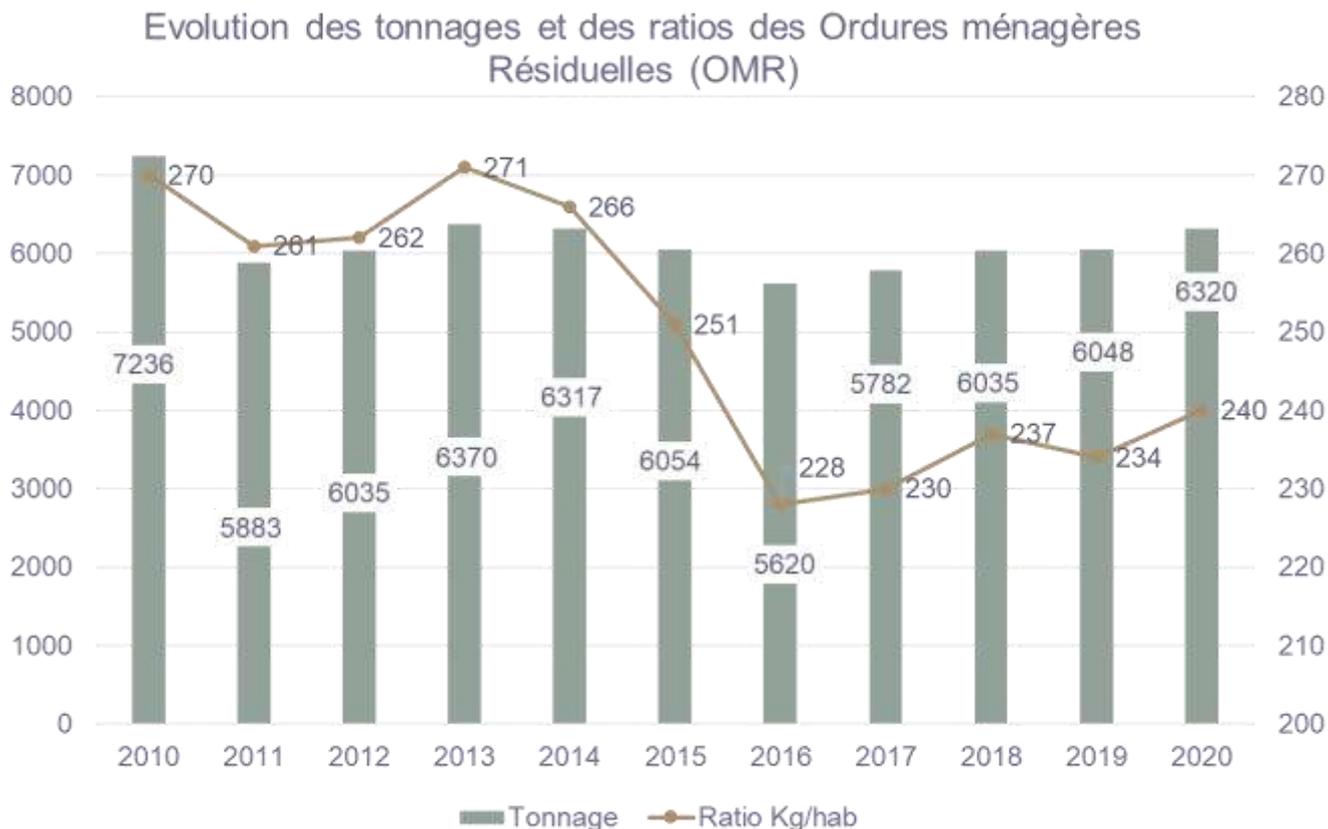
[Pour aller plus loin....](#)

Flux CCF (et d'une partie de l'ancien SIVOM du Girou)	2010 (population municipale Insee en vigueur 2010)	2011 (population municipale Insee en vigueur 2011)	2012 (population municipale Insee en vigueur 2012)	2013 (population municipale Insee en vigueur 2013)	2014 (population municipale Insee en vigueur 2014)	2015 (population municipale Insee en vigueur 2015)	2016 (population municipale Insee en vigueur 2016)	2017 (population municipale Insee en vigueur 2016)	2018 (population municipale Insee en vigueur 2016)	2019 (population municipale Insee en vigueur 2016)	2020 (population municipale Insee en vigueur 2016)	
Population (Nb d'habitants)	26 784	22 523	23 007	23 486	23 750	24 096	24 609	25 102	25 509	25 885	26 335	
Ordures Ménagères et Assimilés												
Ordures Ménagères (OMR)	Tonnage	7236	5883	6035	6370	6317	6054	5620	5782	6035	6048	6320
	Ratio kg/hab	270	261	262	271	266	251	228	230	237	234	240
Collecte séparée (CS)	Tonnage	1501	1319	1269	1288	1330	1445	1784	1838	1928	2048	2105
	Ratio kg/hab	56	59	55	55	56	60	72	73	76	79	80
Emballages ménagers/ journaux	Tonnage	886	771	722	730	760	862	1144	1210	1237	1288	1279
	Ratio kg/hab	33	34	31	31	32	36	46	48	48	50	49
Verre	Tonnage	614	548	548	558	570	583	640	628	691	760	826
	Ratio kg/hab	23	24	24	24	24	24	26	25	27	29	31
TOTAL OMA (OMR + CS)	Tonnage	8737	7202	7304	7658	7647	7499	7404	7620	7963	8096	8425
	Ratio kg/hab	326	320	317	326	322	311	301	304	312	313	320
Les déchets occasionnels collectés hors déchèteries												
Déchets verts	Tonnage	424	213	230	286	527	503	399	317	345	313	342
	Ratio kg/hab	16	9	10	12	22	21	16	13	14	12	13
Encombrants Porte à porte	Tonnage	211	149	133	140	88	86	83	58	67	47	74
	Ratio kg/hab	8	7	6	6	4	4	3	2	3	2	3
Textiles (conteneurs) (*)	Tonnage	32	40	50	65	69	70	73	86	92	91	68
	Ratio kg/hab	1	2	2	3	3	3	3	3	4	4	3
TOTAL Autres déchets occasionnels	Tonnage	667	402	413	490	684	660	555	461	504	451	484
	Ratio kg/hab	25	18	18	21	29	27	23	18	20	17	18
TOTAL OMA et autres déchets occasionnels	Tonnage	9404	7604	7718	8148	8330	8159	7959	8081	8467	8547	8909
	Ratio kg/hab	351	338	335	347	351	339	323	322	332	330	338
Déchèteries (gérées par DECOSET) (*)												
TOTAL Déchèterie	Tonnage	4 092	3 402	3 376	3 659	3 894	3 852	3 882	4 041	4 388	4 763	4 872
	Ratio kg/hab	153	151	147	156	164	160	158	161,0	172,0	183,0	185,0
TOTAL DMA (TOTAL OMA + TOTAL Déchèterie + TOTAL	Tonnage	13 496	11 006	11 093	11 807	12 224	12 011	11 841	12 122	12 855	13 310	13 800
	Ratio kg/hab	504	489	482	503	515	498	481	483	504	513	523

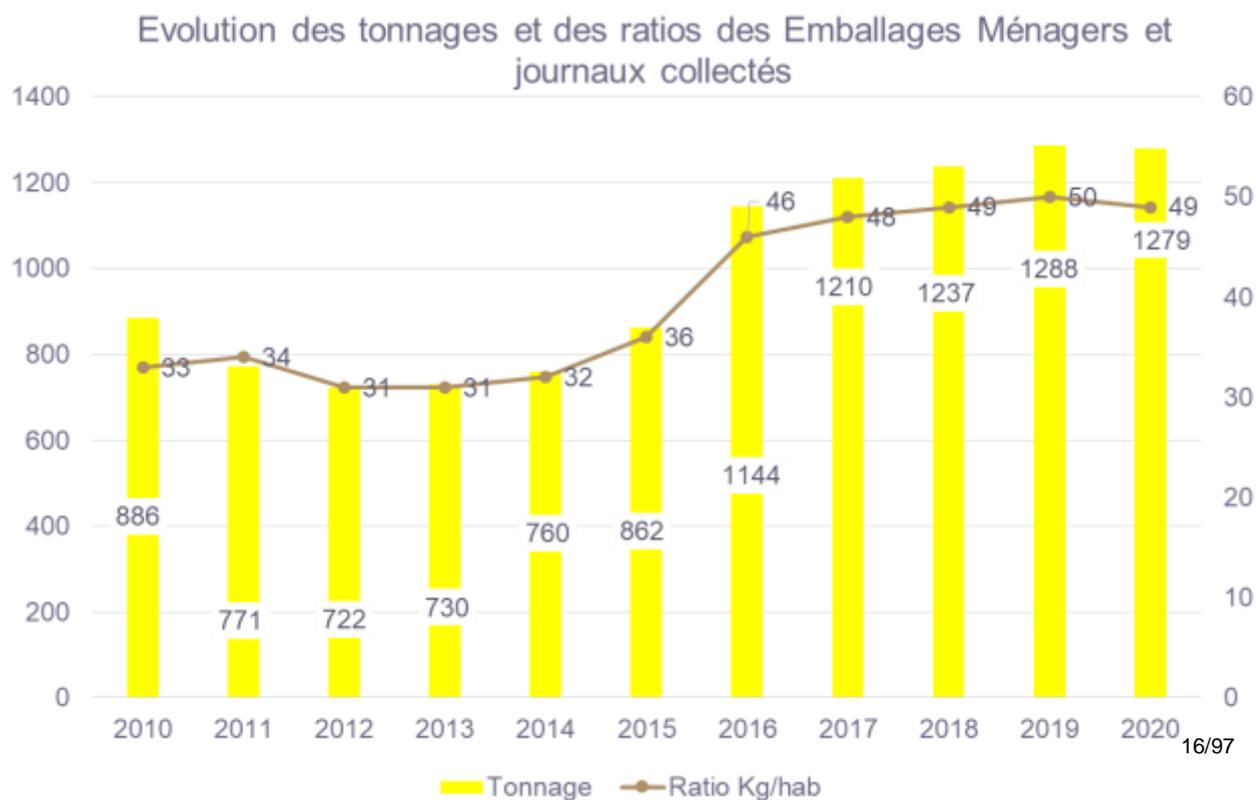
* Pour les déchèteries, un ratio de production par habitant est calculé pour l'ensemble du territoire DECOSET zone A comportant des déchèteries ouvertes à tous ces habitants (de la zone A) ; et le tonnage est recalculé à l'échelle de la Communauté de Communes pour le nombre d'habitants de celle-ci.

Pour la collecte de textiles, sur certains périmètres d'EPCI de DECOSET, la distinction entre les tonnages collectés en déchèteries et en conteneurs n'est pas disponible. Dans un souci d'harmonisation, un ratio a été appliqué au tonnage global pour identifier la part collectée en déchèteries et par différence celle en conteneurs.

✓ **Les Ordures Ménagères Résiduelles :** - 13% par habitant (2020/2010)



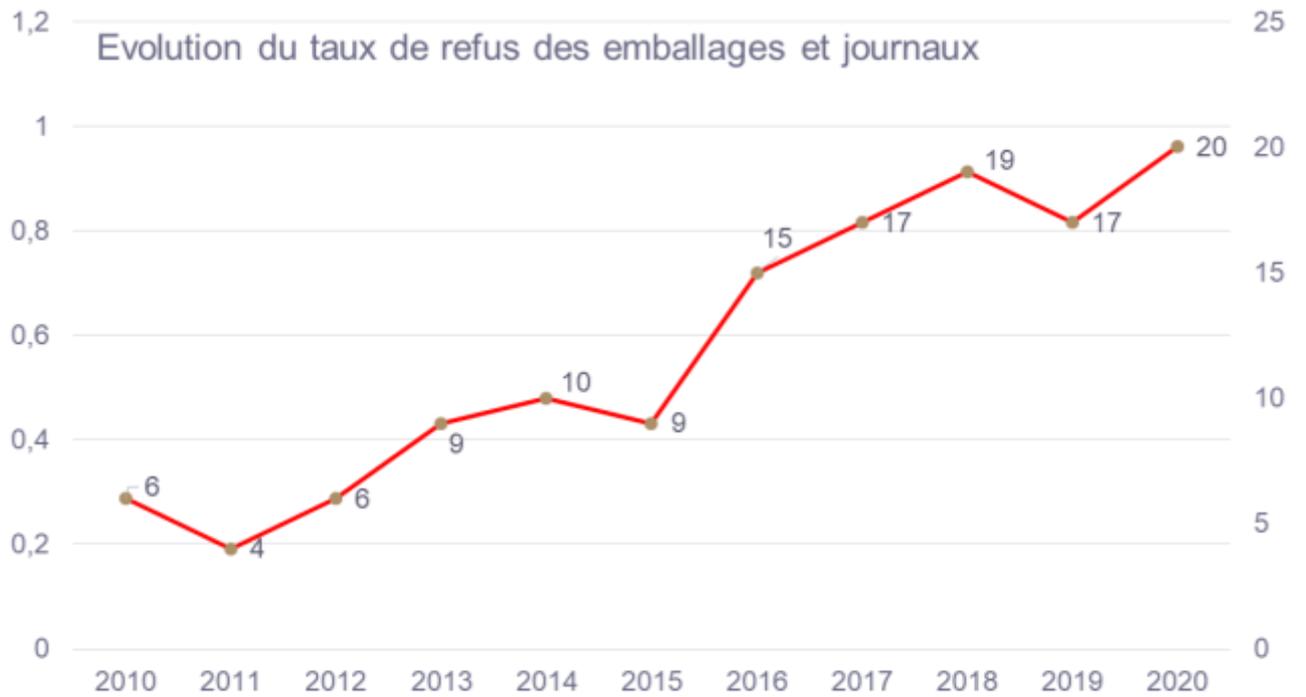
✓ **Les emballages et journaux collectés :** + 48% par habitant (2020/2010)



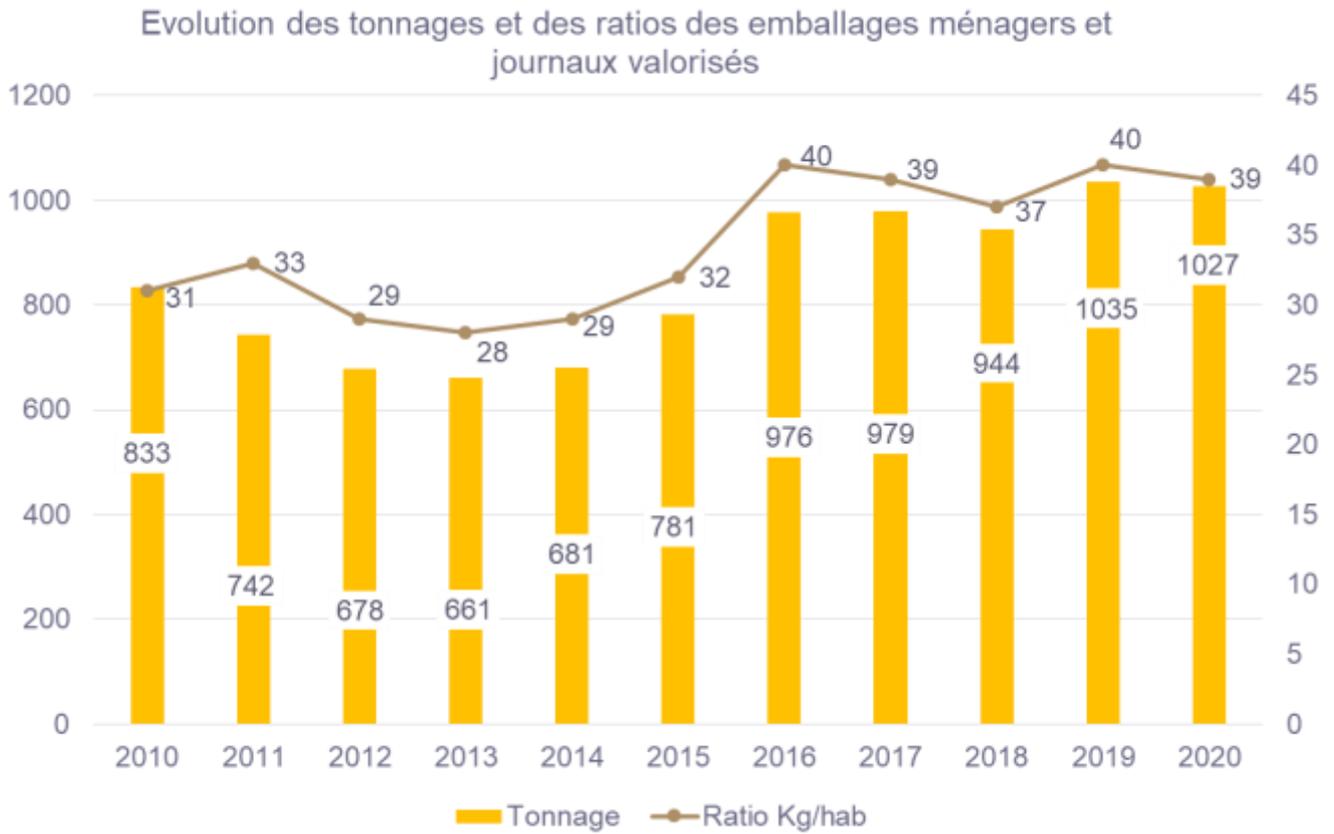
✓ **REFUS DE TRI**

L'évolution du taux de refus des emballages et journaux n'est pas satisfaisante, il augmente. Le taux est de 20% en 2020 ce qui n'est pas très bon.

(Hausse du taux de refus due au passage d'une collecte des emballages en apport volontaire à une collecte en porte à porte fin 2015)



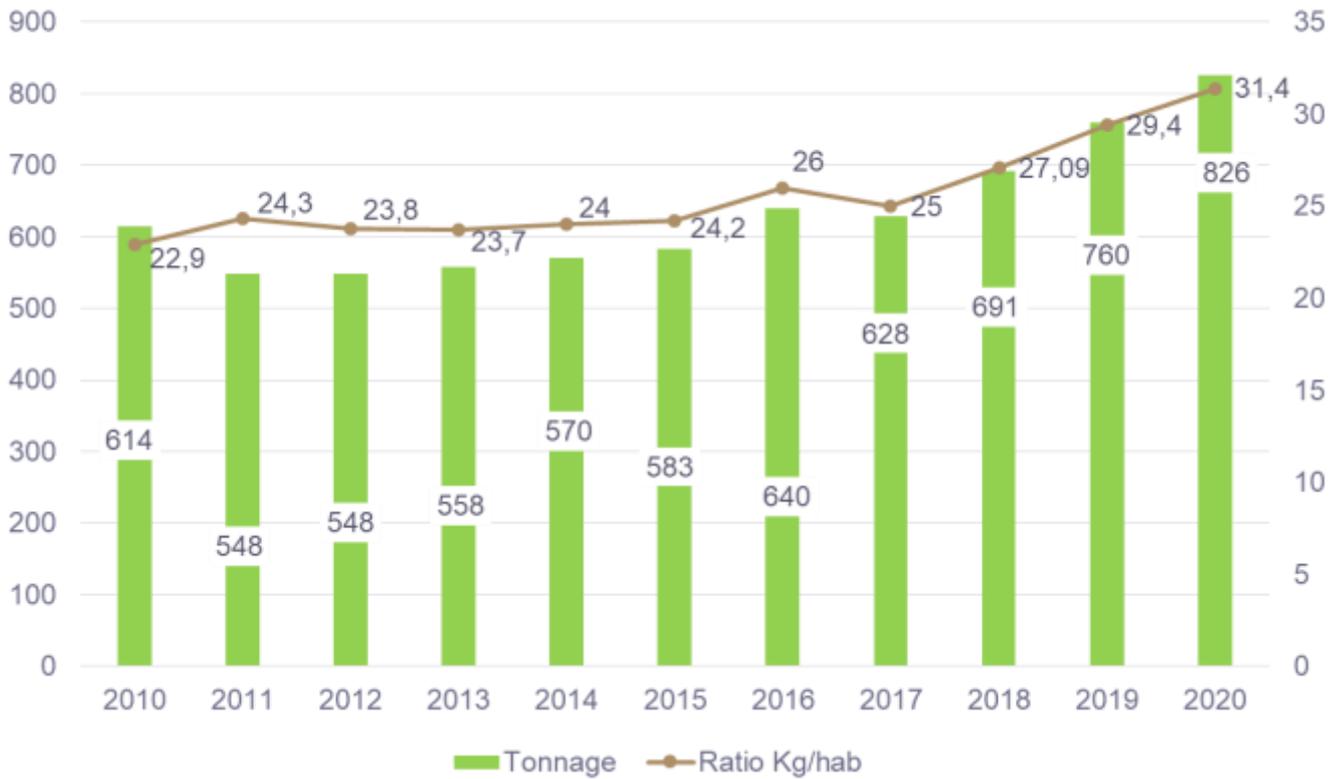
✓ **Les emballages et journaux valorisés :** +26% par habitant (2020/2010)



✓ **Le verre : + 37% par habitant (2020/2010)**

De nouveaux Points d'Apport Volontaire ont été mis en place début 2016.

Evolution des tonnages et des ratios du verre

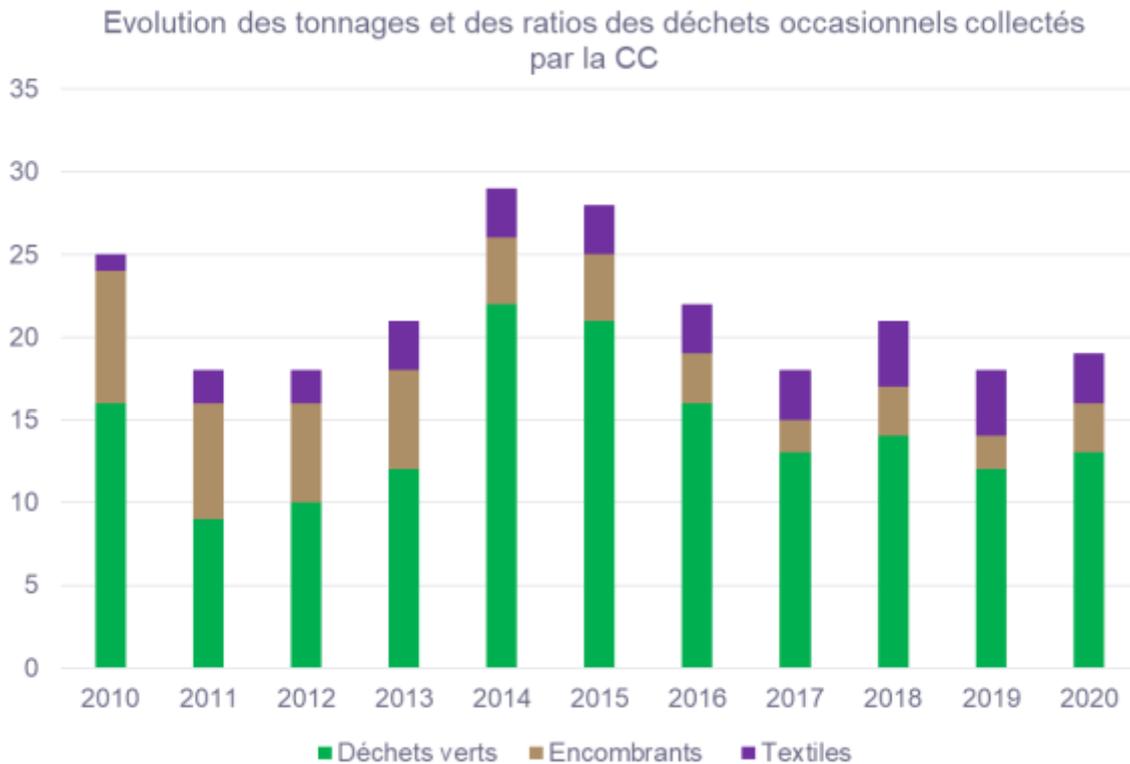


✓ **Les autres déchets occasionnels collectés par la CC : -4% par habitant**

- déchets verts : +19% par habitant (2020/2010)

(augmentation due à l'intégration des communes de Cépet et Saint-Sauveur dans la CCF disposant d'une collecte en PAP des déchets verts)

- encombrants porte à porte : -63% par habitant (2020/2010)
- textiles (conteneurs) : +200% par habitant (2020/2010)

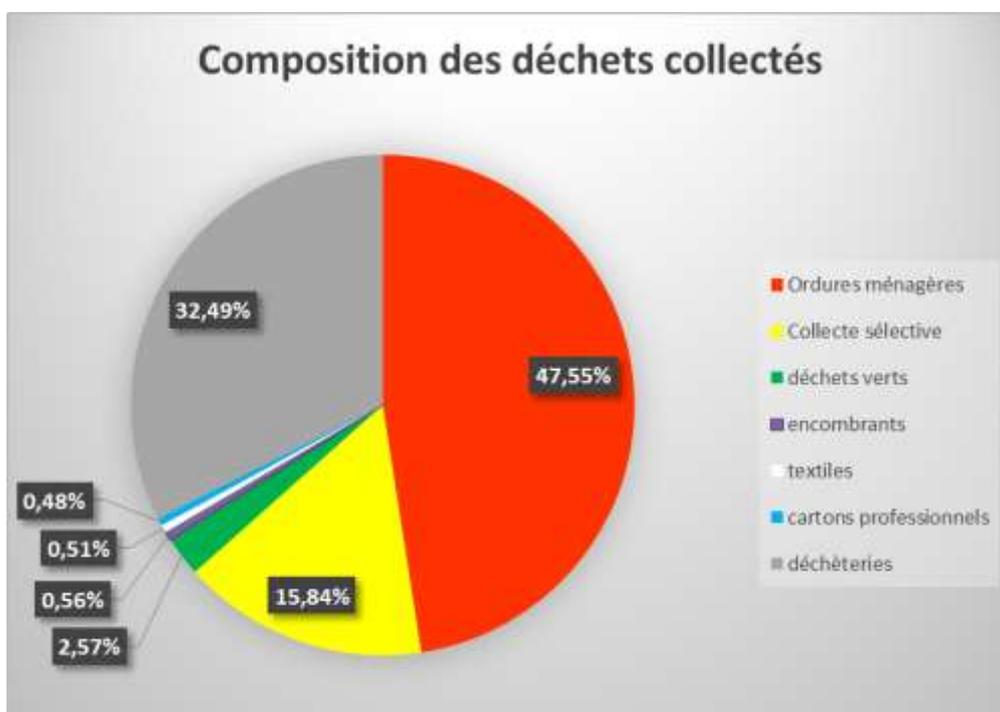


✓ **Bilan pour l'ensemble des déchets collectés par la CC : -4% par habitant (2020/ 2010)**

Evolution des tonnages et des ratios des Déchets Ménagers et Assimilés collectés



OMA collectés et déchets occasionnels collectés hors déchèteries en 2020

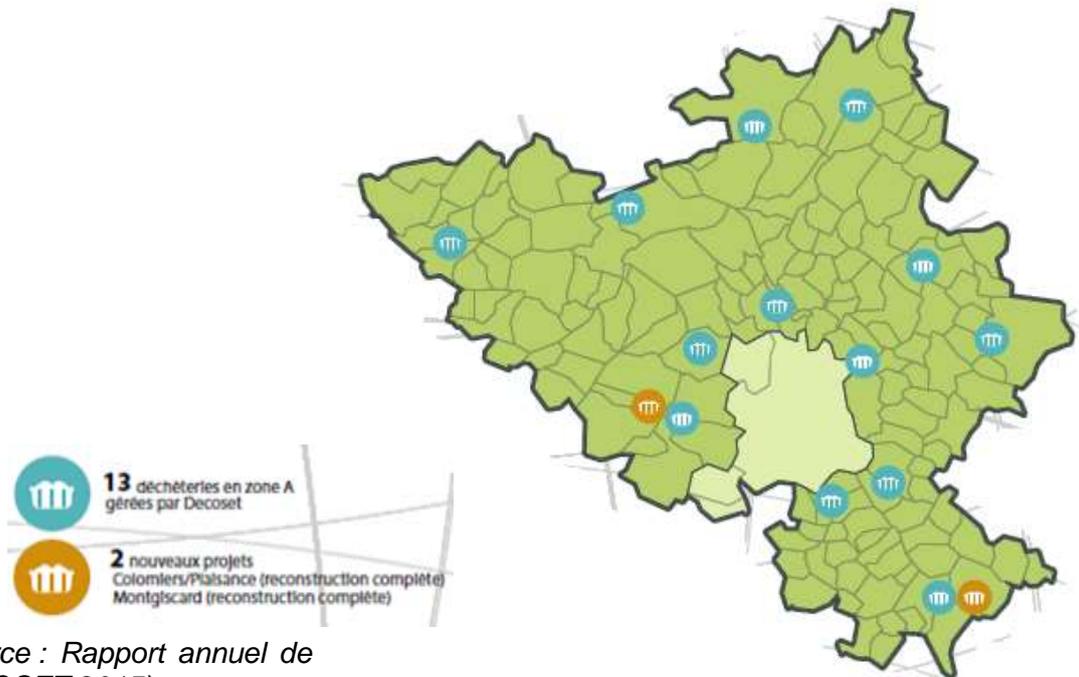


✓ DECHETERIES

Les déchèteries ne sont pas de la compétence de la Communauté de Communes mais de DECOSET, le syndicat de traitement. Le réseau de déchèteries compte 13 installations réparties sur le territoire du syndicat (Zone A), auxquelles ont accès tous les habitants (de cette zone A). De ce fait, les tonnages ne sont connus qu'à cette échelle.

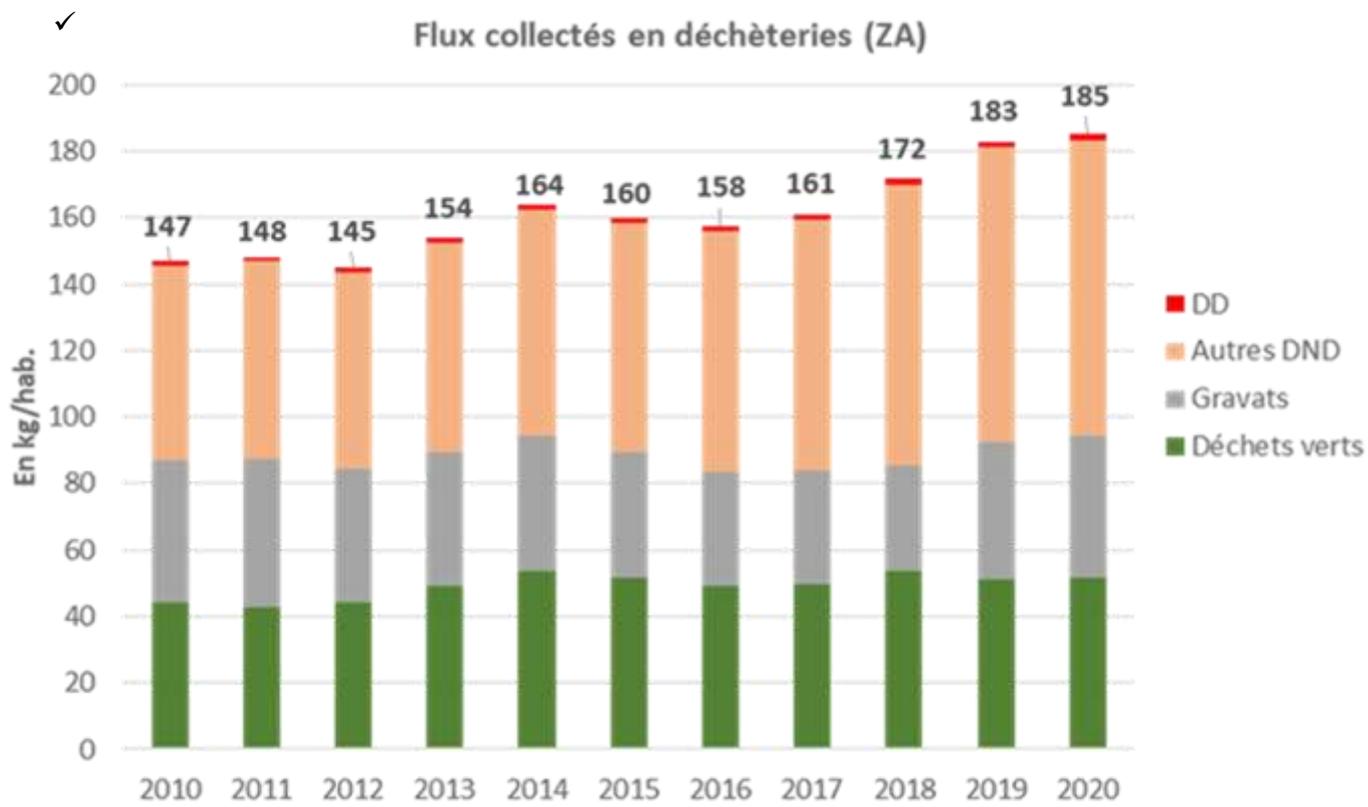
La facturation du service aux EPCI se fait à l'habitant.

Les déchèteries les plus proches du territoire sont celles de Fronton, Grenade-sur-Garonne et Villemur-sur-Tarn.

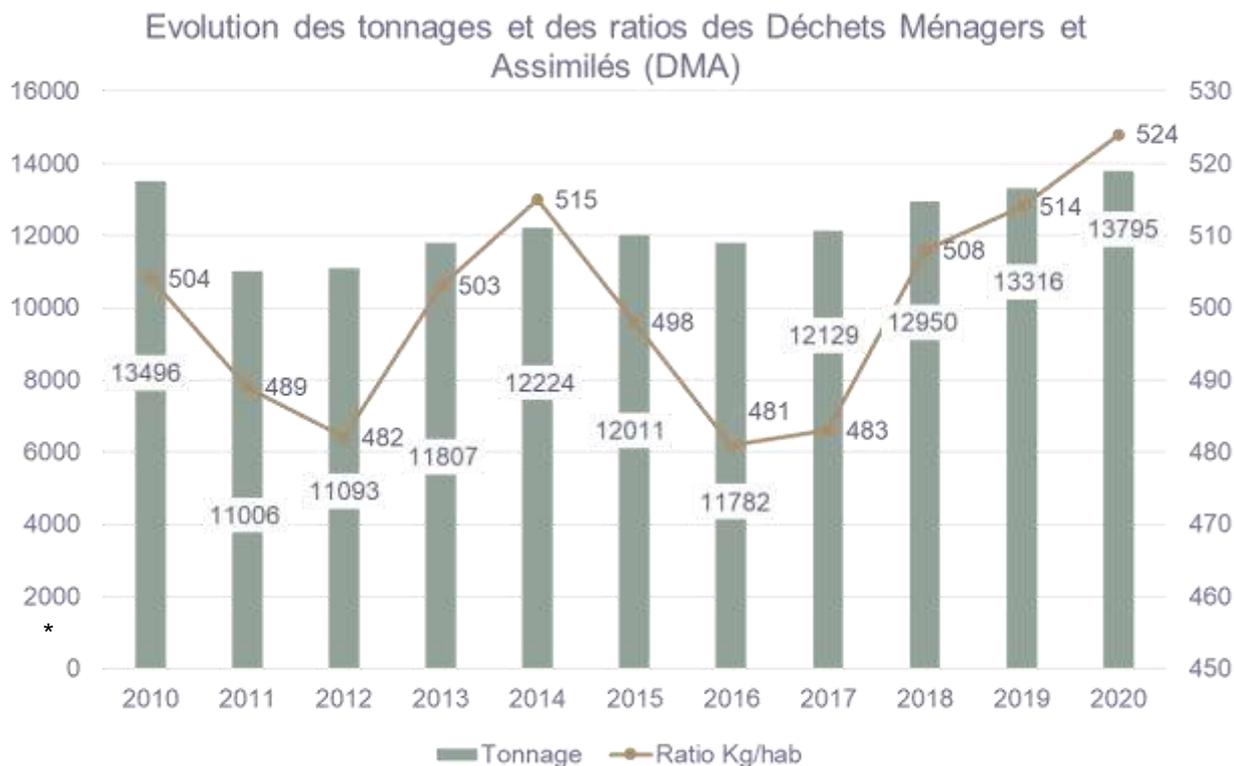


(Source : Rapport annuel de DECOSET 2015)

Bilan des déchets collectés en déchèteries (zone A) : +26% par habitant (2020/ 2010)



- ✓ **Bilan pour l'ensemble des Déchets Ménagers et Assimilés : +4% par habitant (2020/2010)**



Pour les déchèteries, un ratio de production par habitant est calculé pour l'ensemble du territoire DECOSET zone A comportant des déchèteries ouvertes à tous ces habitants (de la zone A) ; et le tonnage est recalculé à l'échelle de la Communauté de Communes pour le nombre d'habitants de celle-ci.

- ✓ **ETUDES D'OPTIMISATION**

Une étude d'optimisation de la collecte des DMA a été réalisée en 2010 sur le SIVOM de Fronton (actualisée en 2013 sur la CCF).

- ✓ **ETUDES DE CARACTERISATION**

Non réalisées

✓ **EVOLUTION PREVISIBLE**

Conformément à l'article R. 541-41-23 du code de l'environnement, l'évolution prévisible des productions de déchets est estimée pour le ratio par habitant (l'évolution de la population n'est donc pas prise en compte, l'objectif de prévention étant sur la production par habitant). En appliquant l'évolution entre 2020 et 2010, la baisse prévisible des déchets collectés par la Communauté de Communes (OMA et occasionnels hors déchèteries) est de -3% par rapport à 2010. Elle est de -6% en appliquant l'évolution entre 2020 et 2017. Concernant uniquement les Ordures Ménagères et Assimilés, une hausse prévisible de +0,39% en suivant l'évolution 2020/2010 et de +3,65% par rapport à 2017.

Ratio en kg/hab	2010 (population municipale Insee en vigueur 2010)	2017 (population municipale Insee en vigueur 2017)	2020 (population municipale Insee en vigueur 2020)	Evolution 2020/2010 (en%)	Evolution prévisible du ratio en 2024 suivant 2020/2010	Evolution 2024 / 2010	Evolution 2020/2017	Evolution prévisible du ratio en 2024 suivant 2020/2017	Evolution 2024/2010 (en %)
Population (Nb d'habitants)	26 784	25 102	26 335	-1,70%			5%		
Ordures Ménagères et Assimilés									
Ordures Ménagères (OMR)	270,20	230,00	240,00	-11,18%	213,17		4,35%	250,44	
Collecte séparée (CS)	56,00	73,00	80,00	42,86%	114,29		9,59%	87,67	
Emballages ménagers/ journaux	33,10	48,00	49,00	48,04%	72,54		2,08%	50,02	
Verre	22,90	25,00	31,00	35,37%	41,96		24,00%	38,44	
TOTAL OMA (OMR + CS)	326,20	303,00	320,00	-1,90%	327,46	0,39%	5,61%	338,11	3,65%
Les déchets occasionnels collectés hors déchèteries									
Déchets verts	15,80	13,00	13,00	-17,72%	10,70		0,00%	13,00	
Encombrants collectés en PAP	7,90	2,00	3,00	-62,03%	1,14		50,00%	4,50	
Textiles	1,20	3,00	3,00	150,00%	7,50		0,00%	3,00	
TOTAL OMA (OMR + CS)	24,90	18,00	19,00	-23,69%	11,84	-52,45%	5,56%	20,50	-17,67%
TOTAL OMA et autres déchets occasionnels collectés par la CC									
TOTAL OMA (OMR + CS)	351,10	321,00	339,00	-3,45%	339,30	-3,36%	5,61%	358,61	2,14%

Première analyse :

Le flux des Ordures ménagères résiduelles (OMr) en diminution de -13% par habitant depuis 2010, ce qui est satisfaisant.

On observe une nette augmentation de la collecte du verre (+37%) et de la collecte des emballages et journaux (+48%) mais associé à une dégradation de la qualité de tri (20% de refus).

En prenant aussi en compte les flux de déchets occasionnels collectés en porte à porte, au global l'ensemble des déchets pris en charge par la Communauté de Communes est en baisse de -4%.

A l'échelle des Déchets Ménagers et Assimilés, il y a une augmentation de 4% par habitant par rapport à 2010.

A la lecture de ces premiers résultats, les actions de prévention vont pouvoir se cibler sur le flux des OMr, la production peut encore être réduite ; mais également les flux d'occasionnels collectés en porte à porte.

C – DIAGNOSTIC DES ACTIONS ET DES DEMARCHES ENGAGEES

a/ Les démarches connexes

Démarches Développement Durable internes à la collectivité

La CCF n'a pas engagé de démarches particulières volontaires dans le cadre du développement durable.

Toutefois, un Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) a été mis en place en 2020 à l'échelle de la Communauté de Communes (obligation réglementaire)¹. L'élaboration du PCAET a fait l'objet d'une convention de prestation de service entre le syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale (SCoT) nord toulousain et la Communauté de communes.

Pour autant, la commune de Castelnau d'Estrétefonds a lancé une démarche d'élaboration d'Agenda 21.

(Source : <http://www.agenda21france.org/agenda-21-de-territoire/>)

Dispositifs extérieurs à la collectivité

- Agendas 21 du territoire :

En décembre 2020, la ville de Castelnau d'Estrétefonds a été lauréate et a obtenu la reconnaissance « TEN 2020 » attribuée par le Comité de sélection « Territoires Engagés Pour la Nature » et le Conseil d'Administration de l'ARB Occitanie en proposant trois actions qui vont permettre de répondre aux objectifs nationaux :

- Maintenir et restaurer les espaces naturels et les continuités écologiques
- Intégrer la biodiversité dans les aménagements
- Connaître et mobiliser autour de la biodiversité

(Source : <https://www.castelnau-estretfonds.fr/vivre-a-castelnau/transition-ecologique/territoire-engage-pour-la-nature>)

- Plan d'actions Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage de DECOSET :

Le syndicat de traitement DECOSET, auquel la CCF a délégué le traitement de ses déchets, s'est engagé dans un plan d'actions TZDZG en faveur de l'économie circulaire sur son territoire sur la période 2017-2020.

¹ Obligation réglementaire pour tout EPCI de plus de 20 000 habitants à compter de 2018, de disposer d'un PCAET propre ou à l'échelle du territoire couvert par un schéma de cohérence territoriale (SCoT).

b/ Les actions engagées

Par la collectivité

ACTIONS	DESCRIPTIF DE L'OPERATION ET BILAN	POINTS FORTS / POINTS FAIBLES
Actions territoriales		
Développement du compostage individuel	<p>Compostage individuel depuis 2000: Vente de composteur à tarif préférentiel : 13€ le composteur de 340 L avec un bioseau à 2€</p> <p>Lors du retrait au pôle protection de l'environnement, remise d'un guide et explications données par les agents</p> <p>Un guide composteur.</p> <p>Un fichier de suivi: 2 458 composteurs distribués soit 26% de foyers équipés.</p> <p>Pas de liste des personnes équipées donc risque de doublons. (Possibilité d'établir liste nominative des personnes équipées)</p>	<p>😊 Antériorité de l'action</p> <p>☹️ Taux d'équipement assez faible avec risque de doublons (listing à établir)</p> <p>☹️ Pas de véritable formation des usagers.</p>
Compostage de proximité / de quartier	<p>Pas de composteurs installés. Pas de projet. Réflexions en cours sur le sujet</p>	
Compostage pédagogique (écoles)	<p>Pas de composteurs installés. Pas de projet.</p>	
Prévention des déchets verts	<p>Pas d'action. Une étude sur le broyage réalisée. La CCF dispose d'un broyeur.</p>	<p>😊 Réflexion initiée</p>
Mise à disposition de Stop-Pub	<p>Mise à disposition dans les mairies. Pas d'information sur le nombre de BAL équipées</p>	<p>☹️ Taux d'équipement inconnu</p>
Réemploi (recyclerie ou autres...)	<p>Pas de recyclerie sur le territoire</p>	

Promotion de la réparation	Pas d'actions	
Prévention qualitative des produits dangereux	Pas d'actions	
Autres actions		

Actions éco exemplaires		
Dématérialisation	Limitation papiers avec dématérialisation comptabilité, marchés publics	
Achat responsable	Rien de spécifier dans les marchés	
Autres actions	Opération "0"Phyto	

Par d'autres acteurs du territoire :

Il existe 2 jardins partagés sur le territoire : sur Castelneau et sur Bouloc.

c/ Les moyens de communication de la collectivité

La communication de proximité est assurée en interne par 2 animateurs de tri et prévention.

La CCF dispose d'un site internet (<http://www.cc-dufrontonnais.fr/>), pourvu d'une page pour la thématique des déchets, dans laquelle figure un lien vers un guide du tri, un calendrier de collecte (liste non exhaustive). Il n'y a pas de page ou même de paragraphe spécifique à la prévention des déchets.

3ième BILAN DIETABLE	<ul style="list-style-type: none"> - Des actions de prévention ont été initiées mais le suivi doit être renforcé. - Peu d'acteurs identifiés (2 jardins partagés, la commune de Castelneau d'Estréfond)
-------------------------------------	---

D – BILAN GENERAL

	Positif	Négatif
Origine interne	<p style="text-align: center;"><u>Forces</u></p> <p>Un nombre conséquent d'agents dans la CC.</p> <p>Un service Chantier d'Insertion au sein de la CCF</p> <p>Une promotion du compostage initiée dès 2000</p> <p>Diverses autres actions de prévention initiées (Stop-pub, broyage...)</p>	<p style="text-align: center;"><u>Faiblesses</u></p> <p>Des moyens humains dans le service déchets pour la prévention (2 animateurs tri et prévention) qui restent limités.</p>
Origine externe	<p style="text-align: center;"><u>Opportunités</u></p> <p>Une majorité de propriétaires et surtout de pavillons : plus adapté et simple pour la pratique du compostage.</p> <p>En 2020, une production d'OMR par habitant en baisse depuis 2010 (-13%).</p> <p>En 2020, les déchets collectés par habitant (OMA et occasionnels hors déchèteries) sont en baisse par rapport à 2010 (-4%).</p> <p>Un syndicat de traitement DECOSSET moteur (TZDZG).</p> <p>2 jardins partagés à Castelnaud et Bouloc.</p>	<p style="text-align: center;"><u>Menaces</u></p> <p>Une forte démographie synonyme de nouveaux arrivants fréquents à prendre en considération.</p> <p>Compétence déchèteries déléguée : l'objectif porte sur les DMA donc aussi sur les flux arrivant en déchèteries qui ne peuvent être suivis à l'échelle de CC. Facturation du service déchèterie à l'habitat sans prise en compte des tonnages réels.</p> <p>Un grand nombre d'établissements d'accueil pour personnes âgées, qui plus est privés (3 sur 5) : producteurs de textiles sanitaires difficiles à mobiliser.</p>

OBJECTIFS DE REDUCTION

En cohérence avec les dispositions générales du Code de l'Environnement sur l'économie circulaire et la prévention des déchets ainsi qu'avec les objectifs spécifiquement introduits par la loi TECV, ceux du Plan Régional Occitanie, le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés se fixe **3 objectifs globaux** :

- En terme quantitatif, il s'agit de :
 - **réduire de 13% les Déchets Ménagers et Assimilés par habitant en 2025 par rapport à 2010 (objectif du Plan Régional), pour atteindre 438 kg/hab.**
 - **réduire de 15% les Déchets Ménagers et Assimilés par habitant en 2030 par rapport à 2010 (objectif de la loi AGEC), pour atteindre 428 kg/hab soit d'ici 2027 (fin du PLPDMA) 90 kg/hab. à perdre pour atteindre 434 kg/hab. (objectif intermédiaire)**
- En terme qualitatif, le but recherché est de réduire la nocivité des déchets,
- En termes de gouvernance et d'animation territoriale, il s'agit de développer la mobilisation et la coopération des acteurs du territoire et des collectivités adhérentes.

Objectifs à atteindre	2010 (Année référence)	Objectif 2025	Objectif 2030	Bilan 2020
-13% de DMA d'ici 2025 (Plan régional) et -15% d'ici 2030 (AGEC)	504	438	428	524

LES MESURES À PRENDRE

Tableau synthétique des actions (détournement kg/hab.)

Le tableau ci-dessous présente les actions à mettre en œuvre dans une dynamique de poursuite de la prévention.

Axe du PLPDMA	Thématique d'actions concernées	Potentiel de réduction associé (kg/hab.)
Axe A – Promotion de la réduction et d'une meilleure valorisation des biodéchets et des déchets verts		
1.	Développer le compostage individuel	30,0
2.	Développer le compostage collectif	6,5
3.	Développer le compostage dans les cimetières	0,6
4.	Lutter contre le gaspillage alimentaire	5,8
5.	Développer les alternatives à la collecte des déchets verts	30,0
		72,9
Axe B – Promotion du réemploi, de la réparation, de la réutilisation		
6.	Développer les alternatives à la collecte des encombrants	6,0
7.	Détourner encore des textiles des Ordures Ménagères	3,0
		9,0
Axe C – Sensibilisation et accompagnement des gestes de réduction des déchets		
8.	Sensibiliser pour un changement de comportement	1,0
9.	Poursuivre et intensifier la distribution des autocollants Stop-pub	10,0
10.	Collecter les piles usagées, les cartouches et toners et limiter leurs productions	0,13
		11,1
Axe D – Développer l'exemplarité de la CCF et des communes adhérentes		
11.	Etre éco-exemplaire en tant qu'établissement public	0,04
Total réduction des DMA (exclues les actions sur les textiles et les piles car collectés)		89,9
Total réduction des OMR		57,1

Le tableau suivant présente les moyens humains à consacrer à la prévention, et le tableau consécutif les coûts financiers résultants de la mise en œuvre des actions ainsi que les économies attendues.

Les économies sont évaluées sur la base des coûts aidés de la matrice 2016 en comparaison à un scénario fil de l'eau (ratio par habitant stable, équivalent à 2016). Elles ne prennent donc pas en compte les hausses de coût de traitement prévisibles mais méconnues (TGAP...).

Tableau synthétique des moyens humains à mobiliser (en Equivalent Temps Plein – ETP)

Thématique d'actions concernées		référence ETP 2020	ETP 2022	ETP 2023	ETP 2024	ETP 2025	ETP 2026	ETP 2027
Travail transversal - Coordination du programme et communication								
	Coordination	0,00	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15
	Communication	0,00	0,21	0,21	0,21	0,21	0,21	0,21
Axe A – Promotion de la réduction et d'une meilleure valorisation des biodéchets et des déchets verts								
1.	Développer le compostage individuel	0,01	0,17	0,19	0,20	0,22	0,23	0,25
2.	Développer le compostage collectif	0,00	0,07	0,10	0,12	0,15	0,17	0,20
3.	Développer le compostage dans les cimetières	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
4.	Lutter contre le gaspillage alimentaire	0,00	0,03	0,03	0,04	0,07	0,06	0,51
5.	Développer les alternatives à la collecte des déchets verts	0,00	0,09	0,19	0,28	0,38	0,48	0,58
		0,01	0,37	0,51	0,66	0,82	0,95	1,55
Axe B – Promotion du réemploi, de la réparation, de la réutilisation								
6.	Développer les alternatives à la collecte des encombrants	0,00	0,12	0,10	0,01	0,11	0,01	0,01
7.	Détourner encore des textiles des Ordures Ménagères	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
		0,00	0,14	0,12	0,03	0,12	0,03	0,03
Axe C – Sensibilisation et accompagnement des gestes de réduction des déchets								
8.	Sensibiliser pour un changement de comportement	0,00	0,10	0,06	0,07	0,08	0,09	0,10
9.	Poursuivre et intensifier la distribution des autocollants Stop-pub	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10.	Collecter les piles usagées, les cartouches et toners et limiter leurs productions	0,00	0,00	0,00	0,06	0,00	0,00	0,06
		0,00	0,11	0,13	0,07	0,08	0,15	0,10
Axe D – Développer l'exemplarité de la CCF et des communes adhérentes								
11.	Etre éco-exemplaire en tant qu'établissement public	0,00	0,11	0,12	0,10	0,10	0,10	0,10
	ETP total	0,02	1,08	1,23	1,22	1,49	1,59	2,15

Tableau synthétique des moyens financiers à mobiliser (en € HT)

Les économies sont évaluées sur la base des coûts aidés de la matrice 2016 en comparaison à un scénario fil de l'eau (ratios de production de déchets par habitant stable, équivalent à 2016). Elles ne prennent donc pas en compte les hausses de coût de traitement prévisibles mais méconnues (TGAP...).

Thématique d'actions concernées		référence ETP 2020	ETP 2022	ETP 2023	ETP 2024	ETP 2025	ETP 2026	ETP 2027	total sur 6 ans
Travail transversal - Coordination du programme et communication									
	Coordination	0 €	5 300 €	5 300 €	5 300 €	5 300 €	5 300 €	5 300 €	31 800 €
	Communication	0 €	7 300 €	7 300 €	7 300 €	7 300 €	7 300 €	7 300 €	43 900 €
Axe A – Promotion de la réduction et d'une meilleure valorisation des biodéchets et des déchets verts									
1.	Développer le compostage individuel	3 000 €	14 100 €	14 800 €	15 500 €	16 100 €	16 800 €	17 600 €	94 900 €
2.	Développer le compostage collectif	0 €	7 300 €	9 500 €	11 700 €	13 800 €	16 000 €	18 200 €	76 500 €
3.	Développer le compostage dans les cimetières	0 €	200 €	400 €	500 €	600 €	700 €	800 €	3 200 €
4.	Lutter contre le gaspillage alimentaire	0 €	1 500 €	1 500 €	2 000 €	2 900 €	2 500 €	18 500 €	28 900 €
5.	Développer les alternatives à la collecte des déchets verts	0 €	6 300 €	11 700 €	17 200 €	22 200 €	27 400 €	32 700 €	117 500 €
		3 000 €	29 400 €	37 900 €	46 800 €	55 700 €	63 400 €	87 700 €	321 000 €
Axe B – Promotion du réemploi, de la réparation, de la réutilisation									
6.	Développer les alternatives à la collecte des encombrants	0 €	4 300 €	3 600 €	9 300 €	10 500 €	4 900 €	2 700 €	35 400 €
7.	Détourner encore des textiles des Ordures Ménagères	0 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	2 700 €
		0 €	4 800 €	4 000 €	9 800 €	10 900 €	5 400 €	3 200 €	38 100 €
Axe C – Sensibilisation et accompagnement des gestes de réduction des déchets									
8.	Sensibiliser pour un changement de comportement	0 €	20 600 €	14 100 €	7 400 €	7 700 €	15 000 €	8 400 €	73 200 €
9.	Poursuivre et intensifier la distribution des autocollants Stop-pub	200 €	400 €	400 €	200 €	400 €	200 €	400 €	1 800 €
10.	Collecter les piles usagées, les cartouches et toners et limiter leurs productions	0 €	100 €	2 400 €	100 €	100 €	2 400 €	100 €	5 300 €
		200 €	21 100 €	16 800 €	7 700 €	8 200 €	17 600 €	8 900 €	80 300 €
Axe D – Développer l'exemplarité de la CCF et des communes adhérentes									
11.	Etre éco-exemplaire en tant qu'établissement public	0 €	4 500 €	5 400 €	3 500 €	4 500 €	3 500 €	4 500 €	25 800 €
	COÛT total en € HT	3 200 €	72 400 €	76 700 €	80 500 €	91 900 €	102 500 €	116 900 €	540 800 €
	coût en € HT / hab.	0,1 €	2,8 €	2,9 €	3,1 €	3,5 €	3,8 €	4,3 €	19,7 €



ECONOMIE attendue par rapport à un scénario fil de l'eau	/	-34 000 €	-69 000 €	-106 000 €	-151 000 €	-198 000 €	-248 000 €	-808 000 €
économie en € HT / hab.	/	-1,3 €	-2,7 €	-4,0 €	-5,7 €	-7,4 €	-9,2 €	-29,5 €

LES INDICATEURS DE SUIVI DU PLPDMA

Indicateurs de suivi de la production de déchets							
Evolution de la production de DMA en kg/hab.							
Année	Réf 2020	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Objectif		503	481	460	438	436	434
Résultat	524						
Evolution/2010	4%						
Evolution de la production d'OMA en kg/hab.							
Année	Réf 2020	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Résultat	338						
Evolution/2010	-4%						
Evolution de la production d'OMR en kg/hab.							
Année	Réf 2020	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Résultat	240						
Evolution/2010	-11%						
Responsable du suivi des indicateurs de moyen : Damien AUBERGER							

Indicateurs de suivi des moyens du PLPDMA							
Population municipale INSEE (en vigueur l'année n)							
Année (n)	Réf 2020	2022	2023	2024	2025	2026	2027
population	26 335						
Effectif travaillant sur la prévention (en ETP)							
Année	Réf 2020	2022	2023	2024	2025	2026	2027
ETP	0						
Coût de la prévention (en €/hab)							
Année	Réf 2020	2022	2023	2024	2025	2026	2027
€/hab./an	*						
€/hab./ cumulé							
Responsable du suivi des indicateurs de moyen : xx							

*Coût Prévention en 2016 (Matrice Compta Coût) : 0,17€/hab

GLOSSAIRE

BAL : Boîte Aux Lettres

CC : Communauté de Commune

DD : Déchets Dangereux

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés. Ces sont les OMR et les collectes sélectives auxquels on ajoute les déchets collectés en déchèterie soit la totalité des déchets des ménages et des activités économiques pris en charge par le service public.

DND : Déchets Non Dangereux. Ce sont l'ensemble des déchets non dangereux produits par les ménages et pas des activités économiques, pris en charge par le service public ou par des acteurs privés.

EHPAD : Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes maisons de retraite médicalisées qui proposent un accueil en chambre.

OMA : Ordures Ménagères et Assimilés. Les OMA sont constituées des OMR et des collectes séparées

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles : part des ordures ménagères collectées en mélange restant après collectes séparées

PCAET : Plan Climat Air-Énergie Territorial

PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

SCOT : Schéma de COhérence Territoriale

TZDZG : Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage